



Adresse aux personnels

ACTION du 06 décembre

Ivry-sur-Seine, le 6 décembre 2012

Ce matin, plus de 450 douaniers se sont rassemblés, à Ivry-sur-Seine, à l'appel de l'intersyndicale nationale, devant un bâtiment du Ministère de l'Économie et des Finances dans lequel se tenait une réunion de l'état-major de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects.

Il s'agissait pour celui-ci d'évoquer l'avenir de l'administration des Douanes à court et moyen termes en s'inscrivant, à la demande de ses Ministres de tutelle, dans la démarche de « modernisation de l'action publique » (MAP). Il est ainsi censé lancer un débat sur le service public douanier et une concertation avec ses agents. Par expérience, ceux-ci ne s'y laissent pas prendre et dénoncent par avance un débat tronqué et une concertation de façade.

Le Directeur général est plus que jamais disqualifié aux yeux des personnels pour mener à bien cette démarche. En effet, ces dernières années, le dialogue social a été inexistant au sein de notre administration. La Direction générale a toujours refusé -ou été incapable- de prendre en considération les réalités du « terrain » et d'entendre les demandes et les propositions de celles et ceux qui font la douane au quotidien.

Les annonces de fermetures de services se multiplient d'ailleurs avant l'ouverture de ce fameux débat, prouvant que pour le Directeur général, la MAP n'est que le nouveau nom de la RGPP (révision générale des politiques publiques).

La contestation ne vient pourtant pas seulement des personnels douaniers. De nombreux élus locaux s'indignent de la disparition du service public douanier dans leurs circonscriptions et les rapports parlementaires dans le cadre de la loi de finance se font de plus en plus alarmants année après année. Celui produit pour 2013 pose clairement la question de l'avenir de la Douane et de ses missions si les réformes se poursuivent dans ce sens¹.

Un débat est donc urgent mais un **véritable** débat dont les conclusions ne sont pas tirées d'avance !

C'est avec détermination que les douaniers, venus nombreux de toute la France, ont signifié leur volonté d'imposer une réelle confrontation d'idées sur l'utilité, et donc les perspectives d'avenir, du service public douanier dans un pays et une Europe en crise économique, financière, écologique et sociale sans précédent.

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2013/b0251-tIII-a27.asp>

Pour autant, les syndicats des douanes ne souhaitent pas organiser de leur côté un « contre-débat » qui pourrait apparaître lui aussi comme biaisé.

C'est pourquoi, les organisations syndicales douanières exigent la tenue urgente d'« Assises de la Douane » qui doivent être à la fois un moment d'échanges, de réflexions collectives et de propositions pour définir le service public douanier dont notre pays a besoin.

Ce débat national, qui pourrait avoir des déclinaisons locales, **doit se tenir sous l'égide d'une institution indépendante** pour créer les conditions d'un échange large et ouvert avec tous les acteurs locaux des territoires, en particulier :

- les divers usagers (entreprises, viticulteurs, buralistes etc.) du service public douanier
- les représentants du Parlement, les élus des collectivités locales (maires, conseillers régionaux, conseillers généraux...)
- les représentants de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects, du Ministère de l'Économie et des Finances (budget, redressement productif, commerce extérieur...), du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- les personnels douaniers et leurs organisations syndicales représentatives
- les représentants des associations de consommateurs

C'est aux citoyens, aux douaniers qu'il appartient d'écrire l'histoire de la Douane de demain.

Dernières informations :

A 15h30, une délégation de l'intersyndicale douanière nationale et des personnels a été reçue par M. Lamiot, Secrétaire général de Bercy, au Ministère dans le cadre de la tenue du CTM.

A cette occasion a été lue une motion de l'intersyndicale, exigeant **un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermeture de services ou d'unités en cours** comme préambule à un dialogue social cohérent et constructif, **la tenue d'Assises nationales de la Douane**, dans un cadre non contraint et non biaisé, sous l'égide d'une institution neutre.

Nous avons insisté pour que soit notifié que l'actuel Directeur général était « disqualifié » pour mener un débat national sur les contours d'avenir de la Douane, après des années de mépris du dialogue social.